

académie
Aix-Marseille



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Bulletin académique

n° 707

du 30 mai 2016



Sommaire

Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques		
- Tableau d'avancement au grade d'Attaché Principal d'Administration de l'Etat au titre de l'année 2016		3
- Poste vacant de chef de la division des établissements d'enseignement privés (DEEP)		4
- Opérations de mutation des personnels de direction - Rentrée 2017		7
Division des Examens et Concours		
- Examens de l'enseignement scolaire - Session 2017 - Candidats handicapés ou atteints de maladies graves		10
- Baccalauréat professionnel session 2016 - Organisation de l'épreuve orale de contrôle		12
- Subvention pour dépenses de matière d'œuvre - Session 2016		34

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
RECTORAT DE L'ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE
DIRECTEUR DE PUBLICATION : Bernard BEIGNIER - Recteur de l'Académie
REDACTEUR EN CHEF : Pascal MISERY - Secrétaire Général de l'Académie
CONCEPTION, REALISATION, DIFFUSION : Thomas PRESTIGIACOMO (☎ : 04 42 91 75 12)
ce.ba@ac-aix-marseille.fr



Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques

DIEPAT/16-707-968 du 30/05/2016

TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE D'ATTACHE PRINCIPAL D'ADMINISTRATION DE L'ETAT AU TITRE DE L'ANNEE 2016

Référence : décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011, article 20

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme CORDERO - Tel. : 04 42 91 72 42 - francine.cordero@ac-aix-marseille.fr -
Tel. secrétariat de la division : 04 42 91 72 26 - fax : 04 42 91 70 06 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Après avis de la commission administrative paritaire académique des Attachés d'Administration de l'Etat en sa séance du 20 mai 2016, les candidats dont les noms suivent sont inscrits sur **le tableau d'avancement au grade d'Attaché Principal d'Administration de l'Etat**, avec effet au 01 septembre 2016 :

Liste principale :

- | | | |
|--------------------------|----|---------------------------------|
| 1) M. BEVILACQUA Guy | AA | CLG Alexandre Dumas - Marseille |
| 2) Mme CHARAIX Pauline | AA | LPO Paul Langevin - Martigues |
| 3) Mme GAUTHEUR Brigitte | AA | CLG Le Ruissatel - Marseille |

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Mialy VIALLET, Directrice des Relations et des Ressources Humaines



Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques

DIEPAT/16-707-969 du 30/05/2016

POSTE VACANT DE CHEF DE LA DIVISION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVES (DEEP)

Destinataires : Mesdames et Messieurs les personnels du niveau de la catégorie A

Dossier suivi par : Mme CORDERO - Tel. : 04 42 91 72 42 - francine.cordero@ac-aix-marseille.fr - Tel. secrétariat de la division : 04 42 91 72 26 - fax : 04 42 91 70 06 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Le poste de chef de la division des Etablissements d'Enseignement Privés (DEEP) du rectorat d'Aix-Marseille est vacant à compter du 01 septembre 2016.

Ce poste localisé au rectorat d'Aix-en-Provence - annexe du Bois de l'Aune est ouvert aux personnels administratifs de la catégorie A.

Les personnes intéressées sont invitées à se reporter à la fiche de poste ci-jointe et doivent envoyer leur dossier de candidature **pour le vendredi 10 juin 2016 dernier délai, par voie électronique** à :

- Monsieur Pascal MISERY, secrétaire général : ce.sg@ac-aix-marseille.fr
- Madame Mialy VIALLET, directrice des relations et ressources humaines : ce.drrh@ac-aix-marseille.fr

Les candidatures devront être assorties :

- d'une lettre de motivation,
- d'un curriculum vitae,
- du dernier compte rendu d'entretien professionnel,
- d'une copie du dernier arrêté de promotion d'échelon,
- et de toute pièce jugée utile à la valorisation du dossier.

Un exemplaire devra être transmis parallèlement par la voie hiérarchique.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Mialy VIALLET, Directrice des Relations et des Ressources Humaines

FICHE DE POSTE :

**CHEF DE LA DIVISION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS (DEEP)
RECTORAT AIX-MARSEILLE**

Poste à pourvoir à compter du 1^{er} septembre 2016

La situation du poste :

Placé sous l'autorité du secrétaire général adjoint, responsable du département de la prospective, de l'analyse et de la programmation

L'implantation géographique :

Rectorat Aix-en-Provence, annexe du Bois de l'Aune.

La nature de la mission :

La DEEP comprend 25 personnes, dont 3 de catégorie A. Ces personnels, répartis en 3 pôles, ont pour mission d'assurer la répartition des moyens et la gestion des enseignants du second degré (53 000 élèves, 3 962 ETPA, 157 établissements), ainsi que le suivi des établissements privés hors contrat.

Le chef de division aura en charge le pilotage de l'allocation des **moyens** aux établissements du second degré et le suivi de la DHG, dans le cadre de la préparation de rentrée.

Il coordonnera également la **gestion administrative, financière, et collective** des personnels enseignants. Il veillera particulièrement à la qualité de l'organisation du mouvement ainsi qu'à un suivi individualisé dans une dynamique de gestion RH. Il sera en outre associé à la réflexion sur l'évolution de la carte des formations et participera pleinement à sa mise en œuvre.

Il devra assurer le **suivi des diverses instances** en réunissant les commissions paritaires (CCMA) technique (GTM) ou institutionnelle (CEP). Il informera les partenaires de l'enseignement privé (1^{er} et second degrés) de toutes questions relatives aux applications informatiques en réunissant deux fois par an le comité académique de pilotages des systèmes d'information de l'enseignement privé (CAPSIEP).

De façon générale il sera l'interlocuteur institutionnel des établissements en matière de scolarité et de vie scolaire. Il aura la charge de la gestion des contrats des directeurs et des établissements.

Il devra enfin assurer le **contrôle des 65 établissements hors contrat**, en veillant au strict respect des procédures administratives, en lien avec les autres services de l'Etat.

Les attributions :

- Encadrer et coordonner l'activité des agents de la division
- Assurer le respect de la réglementation, dans le cadre de la politique académique en matière de gestion de moyens comme en matière de gestion de personnel en appliquant le principe de parité public/privé.
- Animer la concertation académique avec les représentants du privé (directeurs diocésains responsables de réseaux et organisations syndicales)
- Veiller à une bonne coordination avec les DASEN.

Les champs de relation du poste :

- Rectorat, DASEN, notamment les services de gestion, juridique et financier du rectorat, les corps d'inspection et les conseillers techniques.
- Ministère notamment la DAF.
- Les partenaires du privé : responsables de réseaux, directeurs diocésains, organisations syndicales, professionnelles, directeurs, enseignants.

Les compétences requises :

- Sens de l'organisation.
- Capacités avérée en matière de management.
- Capacité de négociation.
- Capacités relationnelles avérées.
- Aptitude à rendre compte.

Le recrutement du futur chef de division de la DEEP s'inscrit dans un fort contexte de réorganisation de la structure. Les capacités à réfléchir à cette organisation, à piloter un projet et à mener une démarche d'adhésion seront particulièrement appréciées.

Le régime indemnitaire :

RIFSEEP groupe 1
NBI de 50 points



académie
Aix-Marseille 

Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques

DIEPAT/16-707-970 du 30/05/2016

OPERATIONS DE MUTATION DES PERSONNELS DE DIRECTION - RENTREE 2017

Référence : note de service ministérielle n°2016-0135 du 23 mai 2016

Destinataires : Mesdames et Messieurs les personnels de direction s/c de MM les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale

Dossier suivi par : Mmes GUISTETTO et JUVENAL-LAMBERT - DIEPAT 3.02 - Tel : 04 42 91 73 71/70 Fax : 04 42 91 70 06 - mel. : veronique.guistetto@ac-aix-marseille.fr - caroline.juvenal-lambert@ac-aix-marseille.fr

J'appelle votre attention sur la note de service ministérielle n° 2016-0135 du 23 mai 2016 ci-jointe, informant les personnels de direction désireux de participer aux opérations de mutation pour la rentrée scolaire 2017 de la possibilité de saisir, sur Internet, leur intention de participation au mouvement.

Cette procédure permettra d'établir une liste des postes susceptibles d'être vacants, qui sera publiée dans les mêmes conditions et délais que la liste des postes vacants, au moment de l'ouverture du serveur en octobre 2016.

La saisie sur Internet des intentions de mutation doit se faire sur le site <http://www.education.gouv.fr>, rubrique « concours, emplois et carrières » puis « personnels d'encadrement », **du vendredi 3 juin au jeudi 30 juin 2016.**

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Mialy VIALLET, Directrice des Relations et des Ressources Humaines



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Paris le **23 MAI 2016**

**Secrétariat
général**

**Direction générale
des ressources
humaines**

**Service
de l'encadrement**

**Sous-direction de la
gestion des carrières
des personnels
d'encadrement**

**Bureau des
personnels de
direction des lycées
et collèges**

**DGRH E2-3
n° 2016-0135**

NOTE DE SERVICE

à

Mesdames et messieurs les personnels de
direction

s/c de mesdames les rectrices et messieurs les
recteurs d'académie

s/c de mesdames et messieurs les vice-recteurs

s/c de madame la cheffe de service de
l'éducation nationale à Saint-Pierre et Miquelon

Objet : intentions de mobilité des personnels de direction à la rentrée 2017 -
recensement des postes susceptibles d'être vacants

Afin de donner une meilleure information aux personnels de direction candidats à la mobilité à la rentrée 2017, une liste des postes susceptibles d'être vacants est portée à leur connaissance dans les mêmes conditions et délais que la liste des postes vacants.

Cette liste de postes susceptibles d'être vacants est constituée par le recueil, en amont des opérations de mobilité, des intentions de participation formulées par la plupart des candidats.

Les modalités de recensement des postes susceptibles d'être vacants et le calendrier des opérations sont les suivants :

I - Modalités de recensement des postes susceptibles d'être vacants

En application de l'article 22 du décret n° 2001-1174 du 11 décembre 2001 :

- peuvent être concernés, les personnels qui, au 1^{er} septembre 2017 auront trois ans d'ancienneté au moins sur leur poste actuel ;

- sont concernés obligatoirement, les personnels de direction dont l'ancienneté sur le poste actuel sera de 9 ans ou plus au 1^{er} septembre 2017 et qui devront recevoir une nouvelle affectation à cette date ;


- sont tenus de participer aux opérations annuelles de mutation, les personnels de direction qui comptent sept ou huit ans dans le même poste au 1^{er} septembre 2017.

Les intentions de participer à la mobilité seront saisies par internet sur le site : www.education.gouv.fr rubrique « personnels d'encadrement ».

II - Calendrier

La saisie des intentions s'effectuera du vendredi 3 juin au jeudi 30 juin 2016. Le traitement de ces données permettra ensuite d'informer le plus largement et le plus équitablement possible l'ensemble des candidats dès l'ouverture du serveur, en octobre 2016.

Pour la ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation
le chef de service de l'encadrement,
adjoint au directeur général
des ressources humaines



Pierre MOYA



Division des Examens et Concours

DIEC/16-707-1663 du 30/05/2016

EXAMENS DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE - SESSION 2017 - CANDIDATS HANDICAPES OU ATTEINTS DE MALADIES GRAVES

Références : Décret n°2015-1051 du 25 août 2015 dispositions relatives à l'aménagement des épreuves des examens et concours de l'enseignement scolaire pour les élèves en situation de handicap - Circulaire n° 2015-127 du 3 août 2015 paru au BOEN n°31 du 27 août 2015

Destinataires : Messieurs les chefs d'établissements scolaires du second degré publics, privés sous-contrats et hors contrats

Dossier suivi par : Mme RIPERTO (Niveau V, IV et III) Tel : 04 42 91 71 83 - Fax 04 42 91 75 02 -
Mme ULPAT (DNB-CFG) Tel : 04 90 27 76 50

Les dispositions réglementaires relatives aux aménagements d'examen ont été modifiées depuis la session 2016 des examens et concours de l'enseignement scolaire.

Sont concernés les candidats présentant au moment des épreuves, un handicap défini par le code de l'action sociale et des familles : « constitue un handicap toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable et définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de la santé invalidant. »

Le décret du 25 août 2015 précise les dates limites de transmission des dossiers de demande d'aménagements d'examens :

soit au plus tard à la date limite d'inscription à l'examen concerné

Afin de permettre aux candidats de présenter les demandes d'aménagement d'examen dans les délais prévus par la réglementation, je vous prie de trouver ci-joint en annexe la liste des pièces que ceux-ci devront présenter en justificatif de la demande.

Je vous remercie de communiquer cette liste, dès à présent, aux candidats susceptibles d'être concernés afin qu'ils soient en mesure d'établir les bilans demandés dans les délais impartis.

Début septembre 2016, un nouveau dossier de demandes d'aménagements tous niveaux confondus (DNB/CFG/Niveaux V, IV et III) fera l'objet d'une parution au bulletin académique. Vous devrez le remettre aux candidats pour être complété avant la fin de clôture des inscriptions.

Je vous remercie pour votre collaboration dans ce dossier dans l'intérêt des candidats.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

LISTE DES JUSTIFICATIFS MEDICAUX A JOINDRE AU DOSSIER D'AMENAGEMENT DES EXAMENS

Vous allez constituer une demande d'aménagements à la rentrée prochaine en vue du passage d'un examen.

Afin de préparer le dossier pour un dépôt dans les délais prévus par la réglementation soit la fin de clôture des inscriptions à l'examen, je vous invite dès à présent à consulter la liste des pièces médicales dont vous aurez besoin pour justifier votre demande.

Les certificats et bilans doivent permettre d'évaluer le degré de gravité et le retentissement des troubles au moment de la présentation de l'examen.

Toutes attestations se limitant à préciser un diagnostic ne pourra être pris en compte favorablement pour l'évaluation du retentissement des troubles.

Liste des pièces qui seront demandées lors de la constitution du dossier :

- **Certificat médical détaillé (sous pli cacheté) précisant le diagnostic, la gêne fonctionnelle, la prise en charge en cours, le retentissement scolaire**, les aménagements à prévoir pour le déroulement des épreuves

En cas de handicap visuel :

- un certificat médical établi par un ophtalmologiste qualifié précisant l'acuité visuelle après correction, les troubles associés, le mode de lecture utilisé, les aides techniques nécessaires,

En cas de handicap auditif :

- un certificat médical établi par un ORL précisant le mode de communication habituellement utilisé

En cas de handicap moteur :

- un certificat médical établi par un spécialiste consultant précisant l'atteinte fonctionnelle détaillée touchant :
- *les membres supérieurs*, ainsi que la nécessité d'une aide technique (matérielle ou humaine)
- *les membres inférieurs* détaillant les modes de locomotion utilisés (fauteuil, canne, etc..)

En cas de troubles des apprentissages : (dyslexie, dyspraxie, dysphasie, trouble attentionnel...)

- **Bilan orthophonique chiffré et argumenté de moins d'un an** (antécédents de retard de langage, durée du suivi orthophonique, âge lexical ou vitesse de lecture, épreuve de lecture de mots, épreuves d'orthographe : **(résultats en déviations standards)**)

- Bilan fait au centre de référence du langage,

- Bilan psychométrique chiffré (QI),

- Bilan neuropsychologique,

Et tout autre document permettant d'évaluer le retentissement des troubles présentés en vue du passage de l'examen.



DIEC/16-707-1664 du 30/05/2016

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL SESSION 2016 - ORGANISATION DE L'ÉPREUVE ORALE DE CONTRÔLE

Références : arrêté du 18 février 2010 BOEN n°14 du 8 avril 2010 - Note de service n°2010-049 du 1er avril 2010 BOEN n°18 du 6 mai 2010

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Proviseurs des lycées professionnels

Dossier suivi par : Mme RIPERTO - Tel : 04 42 91 71 83 - Fax : 04 42 91 75 02

I - Modalités d'organisation de l'épreuve orale de contrôle

1-1 Conditions pour se présenter à l'épreuve

(cf décret n°2009-145 du 10 février 2009 articles 11-15-16-21)

Peuvent se présenter à l'épreuve orale de contrôle les candidats qui ont obtenu :

Une moyenne générale égale ou supérieure à 08 et inférieure à 10 sur 20

ET

Une note au moins égale à 10 sur 20 à l'épreuve évaluant la pratique professionnelle

1-2 Communication des résultats aux candidats

Il n'est pas établi de convocation pour l'épreuve orale de contrôle. Le candidat doit, soit consulter le site académique PUBLINET dès **le mardi 5 juillet 2016 à 10 heures** pour vérifier s'il réunit les conditions pour se présenter à l'épreuve orale de contrôle, soit prendre connaissance des résultats de la première délibération du jury à partir du **mardi 5 juillet 2016 à 8 heures** auprès de son établissement d'origine, soit encore par consultation de la liste d'affichage dans le centre de délibération du jury.

1-3 Communication aux centres d'épreuves orales de contrôle de la liste des candidats autorisés à se présenter à l'épreuve

La DIEC 3-02 adressera par fax le mardi 5 juillet 2016 aux centres désignés pour l'organisation de l'épreuve orale de contrôle la liste, par spécialité, des candidats concernés.

1-4 Liste des centres d'épreuves orales de contrôle (cf annexe 1)

Le contenu de l'épreuve est sauf cas particuliers commun à l'ensemble des spécialités. Aussi, les candidats ont-ils été répartis entre les centres en fonction du critère géographique.

II - Forme de l'épreuve

L'épreuve orale de contrôle prend la forme de deux interrogations d'une durée de 15 minutes chacune précédées d'une préparation dont la durée est également de 15 minutes.

Il appartient au chef de centre d'arrêter l'ordre de passage des candidats.

III - Contenu de l'épreuve

- Première partie de l'épreuve

L'interrogation porte sur les connaissances et compétences évaluées dans l'épreuve E1 du règlement de l'examen sur la base d'un sujet tiré au sort par le candidat.

- Deuxième partie de l'épreuve

L'autre interrogation porte sur les connaissances et capacités évaluées dans l'épreuve E5 du règlement de l'examen sur la base d'un sujet tiré au sort entre le français, l'histoire ou la géographie. Le sujet porte sur le programme de la classe terminale.

En français le candidat est invité à présenter les principales lignes de force d'une œuvre intégrale ou d'un groupement de textes.

En histoire-géographie le candidat peut être invité à commenter un document simple fourni par l'examineur ou à répondre à une question assez large.

L'exposé du candidat est suivi d'un entretien conduit par l'examineur. Cet échange peut amener le professeur interrogateur à élargir l'interrogation à d'autres parties du programme.

IV - Commission d'interrogation

La commission, chargée d'interroger le candidat, est composée de deux professeurs :

- pour la première partie de l'épreuve il s'agit : soit d'un professeur de mathématiques et sciences physiques, soit d'un professeur de la spécialité concernée.

La désignation des professeurs interrogateurs est faite par la DIEC en liaison avec les IEN/EG et IEN/ET.

- pour la deuxième partie de l'épreuve l'interrogation est menée par un professeur de lettres-histoire géographie.

V - Evaluation des candidats

5-1 Critères d'évaluation

Ils sont définis dans les grilles d'évaluation qui seront adressées en nombre aux centres d'épreuves fin juin.

5-2 Notation du candidat

L'épreuve orale de contrôle est notée sur 20 points. Chacune des parties de l'épreuve est évaluée sur 10 points.

A l'issue des interrogations, les examinateurs reportent sur le bordereau de notation la note sur 20 attribuée au candidat.

Attention : Il doit être établi un bordereau de notation par spécialité.

A la fin des interrogations les bordereaux de notation sont faxés aux centres de délibérations concernés (*cf annexe n°1*)

Les centres de délibération s'assurent qu'ils ont reçu les bordereaux de notation de tous les centres d'épreuves orales de contrôle (*annexe n°2*) et saisissent les notes dans l'application DELIBNET.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Blandine BRIOUDE, Secrétaire Générale Adjointe de l'Académie d'Aix-Marseille

ALPES DE HAUTE PROVENCE

ANNEXE n°1

Centre d'épreuve orale de contrôle	Centres d'épreuves écrites rattachés	Nombre prévisionnel de jurys et de candidats	Spécialités concernées	Centres de délibérations auxquels transmettre les résultats
<p>LP Martin Bret</p> <p>MANOSQUE</p>	<p>LP B. de Rochas DIGNE <i>(191 candidats)</i></p> <p>LP M. Bret MANOSQUE <i>(148 candidats)</i></p> <p>LPO Les Iscles MANOSQUE <i>(54 candidats)</i></p> <p>SEP Honnorat BARCELONNETTE <i>(5 candidats)</i></p> <p>SEP Paul Arène SISTERON <i>(16 candidats)</i></p> <p style="text-align: center;">(415 candidats au total)</p>	<p>5 jurys : 54 candidats</p>	<p>Maintenance des matériels</p> <p>Maintenance auto VP/Motos Réparation carrosseries</p> <p>Travaux publics T.I.S.E.C.</p> <p>Gestion Administration</p> <p>Accueil, relations, usagers</p> <p>Commerce</p> <p>Esthétique-cosmétique</p> <p>Vente</p> <p>Procédés chimie eau papier carton</p> <p>Maintenance équipements industriels</p> <p>ELEEC</p> <p>Accompagnement soins domicile Accompagnement soins structure</p> <p>AMA Communication visuelle pluri-média Production graphique</p>	<p>LP Domaine d'Eguilles - Vedène</p> <p>} LP Mistral – Marseille</p> <p>} LP René Caillié – Marseille</p> <p>LP Brochier - Marseille</p> <p>LP La Calade – Marseille</p> <p>LP Gambetta – Aix en Provence</p> <p>LP Bd Leau</p> <p>LP Camille Jullian - Marseille</p> <p>LP Le Chatelier - Marseille</p> <p>LP Latécoère – Istres</p> <p>LP La Floride - Marseille</p> <p>} LP Blériot – Marignane</p> <p>} LP Léonard de Vinci - Marseille</p>

HAUTES ALPES

Centre d'épreuve orale de contrôle	Centres d'épreuves écrites rattachés	Nombre prévisionnel de jurys et de candidats	Spécialités concernées	Centres de délibérations auxquels transmettre les résultats
LP Sévigné GAP	LP Alpes Durance – EMBRUN <i>(66 candidats)</i>	4 jurys : 39 candidats	Technicien menuisier agenceur	SEP Diderot – Marseille
	LP P. Héraud – GAP <i>(126 candidats)</i>		Technicien constructeur bois	LP Alpes Durance – Embrun
	LP Sévigné – GAP <i>(85 candidats)</i>		ELEEC Conducteur transport routier	} LP La Floride – Marseille
	LP Mendès France – VEYNES <i>(87 candidats)</i>		Aéronautique MSC	SEP Mendès France – Vitrolles
	SEP Altitude – BRIANCON <i>(25 candidats)</i>		Technicien bâtiment A/B T.I.S.E.C.	} LP René Caillié – Marseille
	(389 candidats au total)		Maintenance auto VP / VI	LP Mistral – Marseille
			Système électronique numérique	LP Ampère – Marseille
			Maintenance équipements industriels	LP Latécoère – Istres
			Gestion administration	LP Brochier – Marseille
			Accueil, relations, usagers	LP La Calade – Marseille
			Accompagnement soins domicile Accompagnement soins structure	} LP Blériot – Marignane
			Commerce	LP Gambetta – Aix en Provence
			Vente	LP Camille Jullian - Marseille
	AMA : Communication visuelle pluri-média	LP Léonard de Vinci - Marseille		

BOUCHES DU RHONE – HORS MARSEILLE

Centre d'épreuve orale de contrôle	Centres d'épreuves écrites rattachés	Nombre prévisionnel de jurys et de candidats	Spécialités concernées	Centres de délibérations auxquels transmettre les résultats
<p>LP Gambetta</p> <p>AIX</p>	<p>- LP Gambetta – AIX (262 cand.) <i>ARCU (48 candidats)</i> <i>Vente (52 candidats)</i> <i>Commerce (112 candidats)</i> <i>Acc. soins structure (33 candidats)</i> <i>Acc soins domicile (17 candidats)</i></p> <p>- LP E.Zola – AIX (196 candidats) <i>Gestion administration (150 cand)</i> <i>SPVL (14 candidats)</i> <i>Acc. soins structure (32 candidats)</i></p> <p>- LP Etoile – GARDANNE (84 candidats) <i>Acc soins domicile (25 candidats)</i> <i>Acc soins structure (25 candidats)</i> <i>Gestion administration (34 candidats)</i></p> <p>- LPO Val de Durance – PERTUIS <i>Gestion administration (25 cand)</i></p> <p>- LP Vauvenargues – AIX <i>Transport (19 candidats)</i></p> <p style="text-align: center;">(586 candidats au total)</p>	<p>6 jurys : 77 candidats</p>	<p>Accueil, relations, usagers</p> <p>Vente</p> <p>Commerce</p> <p>Accompagnement soins domicile Accompagnement soins structure</p> <p>Soins de proximité et vie locale</p> <p>Transport</p> <p>Gestion administration</p>	<p>LP La Calade – Marseille</p> <p>LP Camille Jullian - Marseille</p> <p>LP Gambetta – Aix en Provence</p> <p>} LP Blériot – Marignane</p> <p>LP La Viste – Marseille</p> <p>LP Les Alpilles – Miramas</p> <p>LP Brochier - Marseille</p>

Centre d'épreuve orale de contrôle	Centres d'épreuves écrites rattachés	Nombre prévisionnel de jurys et de candidats	Spécialités concernées	Centres de délibérations auxquels transmettre les résultats
<p>LP Vauvenargues</p> <p>AIX</p>	<p>- LP Vauvenargues – AIX (161 candidats) Technicien bâtiment A (12 cand.) Techn menuis. agenceur (16 cand) Ouvrage bât.: métallerie (12 cand.) MEI (70 candidats) Technicien bât. Orga. (12 cand.) Maintenance véhicule VP (17 cand) Art Comm. Visuelle (22 candidats)</p> <p>- LP Saint Eloi – AIX (107 candidats) ELEEC (66 candidats) SEN (41 candidats)</p> <p>(268 candidats au total)</p>	<p>3 jurys : 29 candidats</p>	<p>Technicien bâtiment A Technicien bâtiment organ.</p> <p>Technicien menuisier agenceur</p> <p>Maintenance équipements industriels</p> <p>Ouvrages bâtiment : métallerie</p> <p>ELEEC</p> <p>Systèmes électroniques numériques</p> <p>Maintenance véhicules VP</p> <p>AMA Communication visuelle pluri-média</p>	<p>} LP René Caillié – Marseille</p> <p>SEP Diderot – Marseille</p> <p>LP Latécoère – Istres</p> <p>LP Adam de Craponne – Salon</p> <p>LP La Floride – Marseille</p> <p>LP Ampère – Marseille</p> <p>LP Mistral – Marseille</p> <p>LP L. de Vinci - Marseille</p>

Centre d'épreuve orale de contrôle	Centres d'épreuves écrites rattachés	Nombre prévisionnel de jurys et de candidats	Spécialités concernées	Centres de délibérations auxquels transmettre les résultats
<p>LP Charles Privat</p> <p>ARLES</p>	<p>- LP Privat – ARLES (43 cand.) Réparation carrosseries (3 cand) ELEEC (20 candidats) Maintenance auto VP (20 cand)</p> <p>- LP Perdiguier – ARLES (162 candidats) Gestion administration (44 cand) ARCU (14 candidats) Vente (31 candidats) Commerce (28 candidats) SPVL (11 candidats) TCI (22 candidats) Tech. Froid et cond air (12 cand)</p> <p>(205 candidats au total)</p>	<p>3 jurys : 28 candidats</p>	<p>Technicien froid et conditionnement air</p> <p>Réparation carrosseries Maintenance auto VP</p> <p>Technicien chaudronnerie industriel</p> <p>ELEEC</p> <p>Gestion administration</p> <p>Accueil, relations, usagers</p> <p>Vente</p> <p>Commerce</p> <p>Service Proximité vie locale</p>	<p>LP René Caillié – Marseille</p> <p>} LP Mistral – Marseille</p> <p>LP Adam de Craponne – Salon</p> <p>LP La Floride – Marseille</p> <p>LP Brochier – Marseille</p> <p>LP La Calade – Marseille</p> <p>LP Camille Jullian - Marseille</p> <p>LP Gambetta – Aix en Provence</p> <p>LP La Viste – Marseille</p>

Centre d'épreuve orale de contrôle	Centres d'épreuves écrites rattachés	Nombre prévisionnel de jurys et de candidats	Spécialités concernées	Centres de délibérations auxquels transmettre les résultats
<p>LP Latécoère</p> <p>ISTRES</p>	<p>- LP Latécoère – ISTRES (142 candidats) ELEEC (57 candidats) PCEPC (26 candidats) MEI (27 cand) Technicien outilleur (10 candidats) Technicien d'usinage (9 cand) Photographie (8 candidats) Gestion administration (15 cand)</p> <p>- LP Blériot – MARIGNANE MEI (46 candidats)</p> <p>- LP Alpilles – MIRAMAS (183 candidats) Interv. patrimoine bâti (6 cand) Logistique (21 candidats) TMSEC (18 candidats) Maint. auto VP/VI/VM (21 cand) Réparation carrosseries (5 cand) Transport (9 candidats) Conducteur transport (21 cand) Techn. bâtiment orgo (3 cand) AMA : arts de la pierre (4 cand) Vente (26 candidats) Esthétique cosmétique (49 cand)</p> <p>- LP J. Moulin – PORT DE BOUC (127 candidats) MEI (18 candidats) ELEEC (29 candidats) Maintenance auto VP (20 cand) Réparation carrosserie (7 cand) SEN (37 candidats) Maintenance nautique (16 cand)</p> <p>Candidats sans centres écrits (25 candidats)</p> <p>(517 candidats au total)</p>	<p>6 jurys : 79 candidats</p>	<p>ELEEC Conducteur transport routier</p> <p>Procédés chimie eau papier-carton</p> <p>Maintenance équipements industriels</p> <p>Technicien outilleur</p> <p>Vente</p> <p>Intervention patrimoine bâti</p> <p>Logistique Transport AMA : Arts de la pierre</p> <p>TMSEC Technicien bâtiment organisation g.o.</p> <p>Maintenance auto VP/VI/VM Réparation carrosseries</p> <p>Photographie</p> <p>Système électronique numérique</p> <p>Maintenance nautique</p> <p>Technicien d'usinage</p> <p>Gestion administration</p> <p>Esthétique - cosmétique</p>	<p>} LP La Floride – Marseille</p> <p>LP Le Chatelier – Marseille</p> <p>LP Latécoère – Istres</p> <p>LP Roland Garros – Toulouse (31)</p> <p>LP Camille Jullian - Marseille</p> <p>LP F. Andreossy - Castelnaudary</p> <p>} LP Les Alpilles – Miramas</p> <p>} LP René Caillié – Marseille</p> <p>} LP Mistral – Marseille</p> <p>LP Blaise Pascal – Marseille</p> <p>LP Ampère - Marseille</p> <p>LP Jean Moulin – Port de Bouc</p> <p>LP Craponne – Salon</p> <p>LP Brochier – Marseille</p> <p>LP Leau - Marseille</p>

Centre d'épreuve orale de contrôle	Centres d'épreuves écrites rattachés	Nombre prévisionnel de jurys et de candidats	Spécialités concernées	Centres de délibérations auxquels transmettre les résultats
<p>LP Blériot</p> <p>MARIGNANE</p>	<p>- LP J. Moulin - PORT DE BOUC Vente (13 candidats)</p> <p>- LP J. Lurçat – MARTIGUES (43 candidats) TCI (24 candidats) Ouvrage bât. métallerie (19 cand)</p> <p>- LP Montgrand - PORT DE BOUC (236 candidats) Gestion administration (92 cand) Commerce (70 candidats) ARCU (11 candidats) Acc soins structure (63 candidats)</p> <p>- SEP M. France – VITROLLES (118 candidats) Aéronautique syst. (86 candidats) SEN (21 candidats) Microtechniques (11 candidats)</p> <p>- LP Blériot – MARIGNANE (164 candidats) Acc soins domicile (16 candidats) Ass soins structure (58 candidats) PCEPC (15 cand) ELEEC (32 candidats) Logistique (10 candidats) Transport (15 candidats) TCI (18 candidats)</p> <p>- LP M. Genevoix – MARIGNANE (156 candidats) Commerce (52 candidats) Vente (21 candidats) Gestion administration (68 cand) ARCU (15 candidats)</p> <p>(730 candidats au total)</p>	<p>6 jurys : 77 candidats</p>	<p>ELEEC</p> <p>SEN</p> <p>Procédés chimie eau papier carton</p> <p>Microtechniques Aéronautique MSC</p> <p>Gestion administration</p> <p>Accueil, relations, usagers</p> <p>Vente</p> <p>Commerce</p> <p>Accompagnement soins structure Accompagnement soins domicile</p> <p>Logistique Transport</p> <p>Technicien chaudronnerie industrielle Ouvrage bâtiment : métallerie</p>	<p>LP La Floride – Marseille</p> <p>LP Ampère - Marseille</p> <p>LP Le Chatelier – Marseille</p> <p>} SEP M. France - Vitrolles</p> <p>LP Brochier – Marseille</p> <p>LP La Calade – Marseille</p> <p>LP Camille Jullian - Marseille</p> <p>LP Gambetta – Aix en Provence</p> <p>} LP Blériot – Marignane</p> <p>} LP Les Alpilles – Miramas</p> <p>} LP Craponne - Salon</p>

Centre d'épreuve orale de contrôle	Centres d'épreuves écrites rattachés	Nombre prévisionnel de jurys et de candidats	Spécialités concernées	Centres de délibérations auxquels transmettre les résultats
<p>LP Adam de Craponne</p> <p>SALON DE PROVENCE</p>	<p>- LP A. Craponne – SALON (275 candidats) Gestion administration (45 cand) ARCU (25 candidats) EDPI (16 candidats) Technicien d'usinage (25 cand) Techn chaudr indus (16 cand) Commerce (42 candidats) SEN (16 candidats) ELEEC (30 candidats) Acc soins structure (60 cand)</p> <p>- LP Les Ferrages – ST CHAMAS (114 candidats) Acc. soins struc (22 candidats) Acc. soins domicile (29 candidats) Gestion administration (42 cand) SPVL (21 candidats)</p> <p>(389 candidats au total)</p>	<p>4 jurys : 47 candidats</p>	<p>ELEEC</p> <p>SEN</p> <p>Gestion administration</p> <p>Accueil, relations, usagers</p> <p>Commerce</p> <p>Accompagnement soins structure Accompagnement soins domicile</p> <p>Etude et déf des produits industriels</p> <p>Technicien d'usinage Technicien chaudronnerie industrielle</p> <p>Service Proximité et vie locale</p>	<p>LP La Floride – Marseille</p> <p>LP Ampère - Marseille</p> <p>LP Brochier – Marseille</p> <p>LP La Calade – Marseille</p> <p>LP Gambetta – Aix en Provence</p> <p>} LP Blériot – Maignane</p> <p>LP Léonard de Vinci – Marseille</p> <p>} LP Adam de Craponne – Salon</p> <p>LP La Viste – Marseille</p>

BOUCHES DU RHONE – MARSEILLE

Centre d'épreuve orale de contrôle	Centres d'épreuves écrites rattachés	Nombre prévisionnel de jurys et de candidats	Spécialités concernées	Centres de délibérations auxquels transmettre les résultats
<p>Lycée Hôtelier MARSEILLE</p>	<p>- SEP Méditerranée – LA CIOTAT (19 candidats) Commerce service restauration (7 candidats) Cuisine (12 candidats)</p> <p>- LP Sévigné – GAP (17 candidats) Commerce service restauration (5 candidats) Cuisine (12 candidats)</p> <p>- Lycée Hôtelier – MARSEILLE (151 candidats) Boulangier pâtissier (24 cand) Cuisine (73 candidats) Commerce service restauration (54 candidats)</p> <p>- LP M. Bret – MANOSQUE (38 candidats) Commerce service restauration (17 candidats) Cuisine (21 candidats)</p> <p>- SEP P. Arène – SISTERON (19 candidats) Cuisine (12 candidats) Commerce service restauration (7 candidats)</p> <p style="text-align: center;">(244 candidats au total)</p>	<p>3 jurys (spécialité)</p> <p>25 candidats</p>	<p>Commerce service restauration Cuisine Boulangier pâtissier</p>	<p>} SEP Lycée Hôtelier – Marseille</p>

Centre d'épreuve orale de contrôle	Centres d'épreuves écrites rattachés	Nombre prévisionnel de jurys et de candidats	Spécialités concernées	Centres de délibérations auxquels transmettre les résultats
<p>LP Brochier MARSEILLE</p>	<p>- LP Eiffel – AUBAGNE Gestion administration (77 cand)</p> <p>- LP La Calade – MARSEILLE (114 candidats) Métier mode vêtement (30 cand) Gestion administration (84 cand)</p> <p>- LP Bd Leau – MARSEILLE Esthétique (86 candidats)</p> <p>- LP Les Ferrages – ST CHAMAS Métier mode vêtement (15 cand)</p> <p>- LP Brochier – MARSEILLE (135 candidats) Gestion administration (111 cand) Métier mode vêtement (24 cand)</p> <p>- LP Le Chatelier – MARSEILLE Gestion administration (123 cand)</p> <p>- LP Blaise Pascal – MARSEILLE Gestion administration (75 cand)</p> <p>- LP Frédéric Mistral – MARSEILLE Gestion administration (38 cand)</p> <p>(663 candidats au total)</p>	<p>8 jurys : 98 candidats</p> <p>7 Maths</p> <p>1 Spécialité (métier de la mode)</p>	<p>Gestion administration Métiers de la mode vêtement</p> <p>Esthétique / cosmétique</p>	<p>} LP Brochier - MARSEILLE</p> <p>LP Leau - MARSEILLE</p>

Centre d'épreuve orale de contrôle	Centres d'épreuves écrites rattachés	Nombre prévisionnel de jurys et de candidats	Spécialités concernées	Centres de délibérations auxquels transmettre les résultats
<p>LP La Floride MARSEILLE</p>	<p>- LP Eiffel – AUBAGNE Logistique (30 candidats)</p> <p>- SEP Méditerranée – LA CIOTAT (39 candidats) ELEEC (<i>27 candidats</i>) SEN (<i>12 candidats</i>)</p> <p>- LP L'Estaque – MARSEILLE (56 candidats) Sécurité prévention (<i>22 candidats</i>) ELEEC (<i>34 candidats</i>)</p> <p>- LP Ampère – MARSEILLE (248 candidats) SEN (<i>194 candidats</i>) ELEEC (<i>54 candidats</i>)</p> <p>- LP La Floride – MARSEILLE (195 candidats) ELEEC (<i>119 candidats</i>) Logistique (<i>41 candidats</i>) Conducteur transport (<i>16 cand</i>) Transport (<i>19 candidats</i>)</p> <p>- Candidats sans centres écrits Conducteur transport routier (<i>1 candidat</i>)</p> <p>(569 candidats au total)</p>	<p>7 jurys : 80 candidats</p>	<p>Logistique Transport</p> <p>ELEEC Conducteur transport</p> <p>SEN</p> <p>Sécurité prévention</p>	<p>} LP Les Alpilles – Miramas</p> <p>} LP La Floride – Marseille</p> <p>LP Ampère – Marseille</p> <p>LP Gaston Darboux – Nîmes (30)</p>

Centre d'épreuve orale de contrôle	Centres d'épreuves écrites rattachés	Nombre prévisionnel de jurys et de candidats	Spécialités concernées	Centres de délibérations auxquels transmettre les résultats
<p>LP René Caillié MARSEILLE</p>	<p>- LP Le Châtelier – MARSEILLE (106 candidats) Bio-industries (23 candidats) PCEPC (19 cand.) MEI (64 candidats)</p> <p>- LP René Caillié – MARSEILLE (136 candidats) Aménag. finition bât (9 cand) Technicien bât A (8 candidats) Menuiseries alu verre (10 cand) T.I.S.E.C. (35 candidats) TMSEC (44 candidats) Techn bât. Organ. (9 cand) Travaux publics (9 candidats) Technicien géo topo (12 cand)</p> <p>- LP Ampère – MARSEILLE TFCA (13 candidats)</p> <p>- SEP Diderot – MARSEILLE (83 candidats) TMA (14 candidats) Technicien bâtiment A/B (28 cand) Technicien bât. orga (8 cand) Tech. Froid con. Air (33 cand)</p> <p>- LP Eiffel – AUBAGNE (49 cand) Vente (20 candidats) TISEC (14 candidats) Ouvrage bât : métallerie (15 cand)</p> <p>- LP Camille Jullian – MARSEILLE Vente (84 candidats)</p> <p>- LP La Viste – MARSEILLE Vente (34 candidats)</p> <p>(506 candidats au total)</p>	<p>7 jurys : 73 candidats</p>	<p>Bio-industries de transformation Procédés chimie eau papiers cartons</p> <p>MEI</p> <p>Aménagements finition bâtiment Technicien bâtiment A / B T.I.S.E.C. TMSEC Technicien bâtiment organisation Travaux publics Technicien géomètre topographe Technicien froid conditionnement air</p> <p>Vente</p> <p>Ouvrage bâtiment : métallerie</p> <p>Technicien menuisier agenceur</p> <p>Menuiserie alu verre</p>	<p>} LP Le Chatelier – Marseille</p> <p>LP Latécoère – Istres</p> <p>} LP René Caillié – Marseille</p> <p>LP Camille Jullian - Marseille</p> <p>LP Craponne – Salon</p> <p>SEP Diderot – Marseille</p> <p>LP Hutinel – Nice (06)</p>

Centre d'épreuve orale de contrôle	Centres d'épreuves écrites rattachés	Nombre prévisionnel de jurys et de candidats	Spécialités concernées	Centres de délibérations auxquels transmettre les résultats
<p>LP Colbert MARSEILLE</p>	<p>- LP Camille JULLIAN – MARSEILLE (115 candidats) Gestion administration (82 cand) Commerce (33 cand)</p> <p>- LP La Viste – MARSEILLE Commerce (135 candidats)</p> <p>- LP Colbert – MARSEILLE (183 candidats) Commerce (139 candidats) Gestion administration (44 cand)</p> <p>- LP Eiffel – AUBAGNE Commerce (74 candidats)</p> <p>(507 candidats au total)</p>	<p>7 jurys : 82 candidats</p>	<p>Gestion administration</p> <p>Commerce</p>	<p>LP Brochier – MARSEILLE</p> <p>LP Gambetta – AIX</p>

Centre d'épreuve orale de contrôle	Centres d'épreuves écrites rattachés	Nombre prévisionnel de jurys et de candidats	Spécialités concernées	Centres de délibérations auxquels transmettre les résultats
<p>LP Mistral MARSEILLE</p>	<p>- LP B. Pascal – MARSEILLE (79 candidats) Photographie (29 candidats) Microtechniques (13 candidats) Optique lunetterie (37 candidats)</p> <p>- LP F. Mistral – MARSEILLE (81 candidats) Maintenance auto VP (56 cand) Maintenance auto MOT (13 cand) Réparation carrosseries (12 cand)</p> <p>- LP L. de Vinci – MARSEILLE (165 candidats) EDPI (13 candidats) Technicien d'usinage (11 cand) Production graphique (27 cand) Production imprimée (25 cand) AMA Com. Vis. Pluri. (46 cand) Prothèse dentaire (43 cand)</p> <p>- LP L'Estaque – MARSEILLE Maintenance nautique (17 cand)</p> <p>- LP Poinso chapuis – MARSEILLE (40 candidats) AMA Ebéniste (8 candidats) AMA Tapissier (10 candidats) Maintenance nautique (22 cand)</p> <p>- LP La Floride – MARSEILLE (32 candidats) Maintenance auto VI (28 cand) AMA enseigne signal (4 cand)</p> <p>- SEP Jean Perrin – MARSEILLE Plastiques composites (15 cand)</p> <p>(429 candidats au total)</p>	<p>5 jurys : 55 candidats</p>	<p>Photographie AMA ébéniste</p> <p>Microtechniques</p> <p>Optique lunetterie</p> <p>Maintenance auto VP Maintenance auto VI Maintenance auto moto Réparation carrosseries</p> <p>Etude et définitions des produits industriels Production graphique Production imprimée Prothèse dentaire AMA Communication visuelle pluri-média</p> <p>Technicien d'usinage</p> <p>Maintenance nautique</p> <p>AMA tapissier</p> <p>Plastiques composites</p> <p>AMA Enseigne signalétique</p>	<p>} LP Blaise Pascal – Marseille</p> <p>SEP Mendès France – Vitrolles</p> <p>LP Anne Veaute – Castres (81)</p> <p>} LP Mistral – Marseille</p> <p>} LP Léonard de Vinci – Marseille</p> <p>LP Adam de Craponne – Salon</p> <p>LP Jean Moulin – Port de Bouc</p> <p>LP Guynemer – Uzès (30)</p> <p>LP Rosa Luxembourg –Canet en roussillon</p> <p>LP Guynemer – Toulouse (31)</p>

Centre d'épreuve orale de contrôle	Centres d'épreuves écrites rattachés	Nombre prévisionnel de jurys et de candidats	Spécialités concernées	Centres de délibérations auxquels transmettre les résultats
<p>LP La Calade MARSEILLE</p>	<p>- LP La Viste – MARSEILLE (151 candidats) Hygiène propr. St.. (17 candidats) SPVL (62 candidats) Acc soins domicile (28 candidats) Acc soins structure (44 candidats)</p> <p>- LP La Calade – MARSEILLE ARCU (100 candidats)</p> <p>- SEP Méditerranée – LA CIOTAT (35 candidats) ARCU (26 candidats) Hygiène propreté st. (9 cand)</p> <p>- LP Gustave Eiffel – AUBAGNE Acc. soins struct (29 cand)</p> <p>- LP Frédéric Mistral – MARSEILLE Acc. soins struct (49 cand)</p> <p>- LP Brochier – MARSEILLE Acc. soins struct (112 cand)</p> <p>- LP Colbert – MARSEILLE (196 candidats) ARCU (84 candidats) Acc. soins domicile (23 cand) Acc. soins structure (89 cand)</p> <p>(673 candidats au total)</p>	<p>10 jurys : 114 candidats</p>	<p>Hygiène propreté st.</p> <p>Service proximité et vie locale</p> <p>Accompagnement soins domicile Accompagnement soins structure</p> <p>Accueil, relations, usagers</p>	<p>SEP Lycée la Méditerranée</p> <p>LP La Viste – Marseille</p> <p>} LP Blériot - Marignane</p> <p>LP La Calade - Marseille</p>

VAUCLUSE

Centre d'épreuve orale de contrôle	Centres d'épreuves écrites rattachés	Nombre prévisionnel de jurys et de candidats	Spécialités concernées	Centres de délibérations auxquels transmettre les résultats
<p>LP Maria Casarès AVIGNON</p>	<p>- LP Maria Casarès – AVIGNON (265 candidats) Commerce (161 candidats) Vente (59 candidats) Esthétique / cosmétique (22 cand) ARCU (23 candidats)</p> <p>- LP René Char – AVIGNON (90 candidats) Métier mode vêtement (15 cand) SPVL (20 candidats) Acc soins domicile (13 candidats) Acc soins structure (42 candidats)</p> <p>- LPP Vincent de Paul – AVIGNON (240 candidats) Gestion administration (225 cand) Métier mode vêtement (15 cand)</p> <p>- LP de Sorgues – ISLE S/SORGUE (52 candidats) ARCU (22 candidats) Commerce (30 candidats)</p> <p>- SEP de Gaule – APT (29 candidats) Gestion administration (19 cand) Acc soins structure (10 cand)</p> <p style="text-align: center;">(676 candidats au total)</p>	<p>6 jurys : 74 candidats</p> <p>1 jury de spécialité (métier mode vêtement)</p>	<p>Commerce</p> <p>Vente</p> <p>Esthétique / cosmétique</p> <p>Accueil, relations usagers</p> <p>Métier mode vêtement Gestion administration</p> <p>Service proximité et vie locale</p> <p>Accompagnement soins domicile Accompagnement soins structure</p>	<p>LP Gambetta – Aix en Provence</p> <p>LP Camille Jullian - Marseille</p> <p>LP Leau – Marseille</p> <p>LP La Calade – Marseille</p> <p>} LP Brochier – Marseille</p> <p>LP La Viste – Marseille</p> <p>} LP Blériot – Marignane</p>

Centre d'épreuve orale de contrôle	Centres d'épreuves écrites rattachés	Nombre prévisionnel de jurys et de candidats	Spécialités concernées	Centres de délibérations auxquels transmettre les résultats
<p>LP A. Briand</p> <p>ORANGE</p>	<p>- LP Argensol – ORANGE (82 candidats) Maintenance auto VP/MO (24 cand) Réparation carrosseries (10 cand) Techn chaudron. Indus (15 cand) SEN (19 candidats) Microtechniques (14 candidats)</p> <p>- LP A. Briand – ORANGE (100 candidats) Gestion administration (25 cand) Commerce (22 candidats) ARCU (12 candidats) SPVL (11 candidats) Vente (7 candidats) Acc soins domicile (12 candidats) Acc soins structure (11 candidats)</p> <p>- LP F. Revoul – VALREAS (32 candidats) MEI (8 candidats) ELEEC (14 candidats) Gestion administration (10 cand)</p> <p>- SEP Fabre – CARPENTRAS (100 candidats) Technicien d'usinage (16 cand) Bio industries (3 candidats) ELEEC (46 candidats) Hygiène propreté st (1 candidat) MEI (23 candidats) PLP (11 candidats)</p> <p>- LP Victor Hugo – CARPENTRAS (49 candidats) Maintenance auto VP (27 cand) Réparation carrosserie (9 cand) Acc soins structure (13 candidats)</p> <p>(363 candidats au total)</p>	<p>5 jurys : 54 candidats</p>	<p>Maintenance auto VP / Motocycles Réparation carrosseries</p> <p>Technicien chaudronnerie industrielle Technicien d'usinage</p> <p>Systèmes électroniques numériques</p> <p>Microtechniques</p> <p>Gestion administration</p> <p>Commerce</p> <p>Accueil, relations usagers</p> <p>Service proximité et vie locale</p> <p>Vente</p> <p>Accompagnement soins domicile Accompagnement soins structure</p> <p>Maintenance équipements industriels</p> <p>ELEEC</p> <p>Bio-industries de transformation</p> <p>Hygiène propreté st.</p> <p>Pilote de ligne production</p>	<p>} LP F. Mistral – Marseille</p> <p>} LP Adam de Craponne – Salon</p> <p>LP Ampère – Marseille</p> <p>SEP Mendès France – Vitrolles</p> <p>LP Brochier – Marseille</p> <p>LP Gambetta – Aix en Provence</p> <p>LP La Calade – Marseille</p> <p>LP La Viste - Marseille</p> <p>LP Camille Jullian - Marseille</p> <p>} LP Blériot – Marignane</p> <p>LP Latécoère – Istres</p> <p>LP La Floride - Marseille</p> <p>LP Le Chatelier - Marseille</p> <p>SEP Lycée la Méditerranée</p> <p>LEP Costebelle - Hyères</p>

Centre d'épreuve orale de contrôle	Centres d'épreuves écrites rattachés	Nombre prévisionnel de jurys et de candidats	Spécialités concernées	Centres de délibérations auxquels transmettre les résultats
<p>LP Dumas CAVAILLON</p>	<p>- LP Perdiguier – ARLES (31 candidats) Cuisine (21 candidats) Comm serv restauration (10 cand)</p> <p>- LP Dumas – CAVAILLON (180 candidats) Gestion administration (41 cand) Transport (10 candidats) Conducteur transport (9 cand) Logistique (18 candidats) Cuisine (51 candidats) Comm serv restauration (32 cand) Maintenance auto VP/VI (19 cand)</p> <p>- LP Victor Hugo – CARPENTRAS (126 candidats) Gestion administration (57 cand) Vente (30 candidats) ARCU (29 candidats) Commerce (10 candidats)</p> <p>- LP Perdiguier – ARLES (28 candidats) Cuisine (18 candidats) CSR (10 candidats)</p> <p>- LP Dumas – CAVAILLON (56 candidats) Cuisine (36 candidats) CSR (20 candidats)</p> <p>- LP Ferdinand Revoul – VALREAS (21 candidats) Cuisine (12 candidats) CSR (9 candidats)</p> <p>(442 candidats au total)</p>	<p>6 jurys : 66 candidats</p> <p>Dont 5 jurys et</p> <p>1 jury spécialité (cuisine et CSR)</p>	<p>Gestion administration</p> <p>Conducteur transport marchandises</p> <p>Logistique Transport</p> <p>Maintenance auto VP / VI</p> <p>Vente</p> <p>Accueil, relations usagers</p> <p>Commerce</p>	<p>LP Brochier – Marseille</p> <p>LP La Floride – Marseille</p> <p>} LP Les Alpilles – Miramas</p> <p>LP Mistral – Marseille</p> <p>LP Camille Jullian – Marseille</p> <p>LP La Calade – Marseille</p> <p>LP Gambetta - Aix</p>

Centre d'épreuve orale de contrôle	Centres d'épreuves écrites rattachés	Nombre prévisionnel de jurys et de candidats	Spécialités concernées	Centres de délibérations auxquels transmettre les résultats
<p>LP R. Schuman</p> <p>AVIGNON</p>	<p>- LP Domaine d'Eguilles – VEDENE (160 candidats) Conducteur transport (12 cand) Technicien bât A (15 candidats) Technicien bât B (14 candidats) TMSEC (16 candidats) Travaux publics (15 candidats) Technicien bât orga (13 candidats) Techn menui agenc. (15 candidats) Maintenance matér. Agri.(11 cand) Maintenance matér TP (13 cand) Maintenance mat jard (8 cand) Tech géom topographe (15 cand) Aménag. Finition bât (13 cand)</p> <p>- LP de Sorgues – ISLE S/SORGUE (37 candidats) MEI (12 candidats) SEN (25 candidats)</p> <p>- LP R. Schuman – AVIGNON (234 candidats) EDPI (12 candidats) ELEEC (84 candidats) SEN (76 candidats) MEI (33 candidats) Maintenance auto VP (23 cand) Réparation carrosseries (6 cand)</p> <p>- SEP de Gaille – APT SEN (20 candidats)</p> <p>- LP Victor Hugo – CARPENTRAS Production imprimée (16 cand)</p> <p>(467 candidats au total)</p>	<p>4 jurys : 52 candidats</p>	<p>Conducteur transport marchandises ELEEC</p> <p>Technicien bâtiment A / B TMSEC Travaux publics Technicien bâtiment organisation g.o. Technicien géomètre topographe Aménagement finition bâtiment</p> <p>Technicien menuisier agenceur</p> <p>Maintenance matériels agricoles Maintenance matériels travaux publics Maintenance matériels parc jardins</p> <p>Maintenance des équipements industriels</p> <p>Systèmes électroniques numériques</p> <p>Etude et définitions des produits industriels Production imprimée</p> <p>Maintenance auto VP Réparation carrosseries</p>	<p>} LP La Floride – Marseille</p> <p>} LP René Caillié – Marseille</p> <p>SEP Diderot – Marseille</p> <p>} LP Domaine d'Eguilles – Vedène</p> <p>LP Latécoère – Istres</p> <p>LP Ampère – Marseille</p> <p>} LP Léonard de Vinci – Marseille</p> <p>} LP Mistral – Marseille</p>

BORDEREAU DE L'ÉPREUVE ORALE DE CONTRÔLE

Baccalauréat professionnel - Session 2016

Lycée centre d'épreuves :

Spécialité :

Professeurs interrogateurs	Discipline	Etablissement d'exercice
-		
-		

Noter AB les candidats absents

Nom – Prénom des candidats	Emargement	N° matricule	Appréciation	Note / 20

A remettre ou à faxer au centre de délibérations à l'issue de l'interrogation, avant la deuxième délibération du jury



académie
Aix-Marseille

Division des Examens et Concours

DIEC/16-707-1665 du 30/05/2016

SUBVENTION POUR DEPENSES DE MATIERE D'ŒUVRE - SESSION 2016

Destinataires : Messieurs les IA-DSDEN - Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements publics et privés sous contrats s/c de messieurs les DASEN - Mesdames et Messieurs les Directeurs de CFA - Mesdames et Messieurs les responsables des centres d'examen - Mesdames et Messieurs les IA-IPR - Mesdames et Messieurs les IEN-ET

Dossier suivi par : M. PIZETTE - Tel : 04 42 91 72 18 - Fax : 04 42 38 73 45

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, la liste des taux de remboursement de matière d'œuvre à l'usage des candidats pour la session 2016 des examens de niveau V, IV, et III.

Les dispositions générales publiées au Bulletin Académique n°115 du 13/09/1999 demeurent en vigueur.

Comme vous le savez, les crédits de fonctionnement sur lesquels s'imputent les dépenses de matière d'œuvre sont strictement contingentés ; en conséquence, les taux de subvention figurant en annexe sont des taux plafonds ne pouvant faire l'objet d'aucune augmentation en cours de session.

J'attire votre attention sur les points suivants :

- Les professeurs sollicités pour la conception des sujets prennent connaissance, en début de procédure, du montant affecté à chaque spécialité après avis, le cas échéant, des corps d'inspection.
- Il vous appartient, en votre qualité de chef de centre d'épreuves pratiques, de redoubler de vigilance au moment de la réception des fiches de matière d'œuvre qui vous sont adressées avant la session d'examen, afin de réduire les éventuelles disparités entre le taux forfaitaire et le montant réel de la dépenses engagée par vos soins.
- **Pour le remboursement des candidats originaires d'une autre académie, vous disposez en annexe 1, d'un modèle de convention de remboursement de matière d'œuvre mis à jour pour la session 2016. Cette convention est réservée à la prise en charge financière des candidats issus d'une autre académie ou bien des candidats inscrits dans l'académie d'Aix-Marseille et subissant les épreuves pratiques dans une autre académie.**
- **Pour les candidats de l'académie d'Aix-Marseille exclusivement, vous renseignerez l'annexe 2 de façon précise.**
- Pour les EPLE, il est inutile d'adresser au rectorat les factures justifiant les dépenses engagées : la subvention sera déléguée spontanément à la diligence de la Division des Examens et Concours du rectorat (M. PIZETTE - Tel : 04.42.91.72.18)

Pour les établissements privés, la réglementation prévoit que la subvention intervient à réception des factures.

Dans tous les cas, le montant de la délégation de crédits est calculé en multipliant le coût unitaire forfaitaire par le nombre de candidats convoqués tel qu'il est établi par les bureaux chargés de l'organisation dans les Direction des services départementaux de l'Education Nationale et au Rectorat.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

ANNEXE 1

**RECTORAT d'Aix-en-Provence
Académie d'Aix-Marseille**

Division des Examens et Concours

Dossier suivi par S. PIZETTE

☎ : 04.42.91.72.18

Fax : 04.42.38.73.45

CONVENTION DE REMBOURSEMENT DE LA MATIERE D'ŒUVRE (Candidats issus d'une autre académie)

Matière d'œuvre d'Examen – Session 2016

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="radio"/> Brevet d'études professionnelles | <input type="radio"/> Baccalauréat professionnel | <input type="radio"/> Brevet de technicien supérieur |
| <input type="radio"/> Certificat d'aptitude professionnelle | <input type="radio"/> Baccalauréat technologique | <input type="radio"/> Brevet professionnel |
| <input type="radio"/> Mention complémentaire de niveau V | <input type="radio"/> Baccalauréat général | <input type="radio"/> Brevet de technicien |

Spécialité Epreuve

Convention de remboursement de frais

Entre le Recteur de l'académie d'Aix-Marseille d'une part

et le Recteur de l'académie de d'autre part

**et le Chef d'établissement (centre d'épreuves)
.....d'autre part**

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Les candidats inscrits à l'examen cité ci-dessus dans l'académie de
sont admis à subir les épreuves pratiques au
.....
(centre d'examen implanté dans l'académie de Aix-Marseille )

Article 2 : L'établissement centre d'examen fera l'avance des frais de matière d'œuvre nécessaires au
déroulement
de l'examen qui seront remboursés selon les dispositions suivantes arrêtées conformément au coût
moyen en vigueur.

Montant de la matière d'œuvre :

Coût moyen unitaire	Nombre de candidats convoqués au titre de l'académie d'origine	Montant total à rembourser

Article 3 : Le montant à rembourser est à créditer sur le compte de l'établissement centre d'examen dès la signature de la présente convention

**Le Recteur de l'académie
d'Aix-Marseille**

Le Recteur de l'académie d'origine :

.....

Le Chef d'établissement centre d'épreuves

.....

Fait à Aix-en-Provence le,.....

Fait à le

NOTA : Joindre un RIB ou un RIB du compte du centre d'examen à rembourser.

ANNEXE 2

RECTORAT d'Aix-en-Provence
Académie d'Aix-Marseille

Division des Examens et Concours

Dossier suivi par S. PIZETTE

☎ : 04.42.91.72.18

Fax : 04.42.38.73.45

CONVENTION RELATIVE AU REMBOURSEMENT DE LA MATIERE D'ŒUVRE NECESSAIRE AUX EXAMENS DES CANDIDATS DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

(Candidats issus de l'académie d'Aix-Marseille)

Matière d'œuvre d'Examen – Session 2016

Etablissement :

EXAMENS	SPECIALITES	EFFECTIFS CANDIDATS EPREUVES PRATIQUES PONCTUELLES

Renseigner de façon précise, cette annexe en faisant figurer l'ensemble des examens ouvrant au remboursement de la matière d'œuvre concernant exclusivement les candidats issus de l'académie d'Aix-Marseille aux **épreuves pratiques ponctuelles**.

Fait à

le

Cachet et signature du Chef d'établissement

SESSION 2016 TAUX DE LA SUBVENTION PAR CANDIDAT

BTS	TAUX
ANALYSE DE BIOLOGIE MEDICALE	5
APRES VENTE AUTOMOBILE OPT : VI	5
APRES VENTE AUTOMOBILE OPT : VP	5
ASSISTANT TECHNIQUE D'INGENIEUR	5
BATIMENT	5
BIOANALYSES ET CONTROLES	5
BIOTECHNOLOGIES	25
CHIMISTE	5
CONCEPTION & REALISATION DES SYSTEMES AUTOMATIQUES	5
CONCEPTION DE PRODUITS INDUSTRIELS	5
CONSTRUCTION METALLIQUE	5
CONTROLE INDUSTRIEL ET REGULATION AUTOMATIQUE	5
DESIGN D'ESPACE	5
DESIGN DE COMMUNICATION	5
DESIGN DE PRODUITS	5
DESIGN GRAPHIQUE OPT A	5
DESIGN GRAPHIQUE OPT B	5
DIETETIQUE	5
ECONOMIE SOCIAL ET FAMILIALE	5
ELECTROTECHNIQUE	5
ENVELOPPE DU BATIMENT : Façade étanchéité	5
ETUDE ET REALISATION D'OUTILLAGES DE MISE EN FORME DES MATERIAUX	5
FLUIDES ENERGIES DOMOTIQUE OPT A	5
FLUIDES ENERGIES DOMOTIQUE OPT B	5
FLUIDES ENERGIES DOMOTIQUE OPT C : DOMOTIQUE	5
GEOMETRE TOPOGRAPHE	5
HOTELLERIE RESTAURATION OPT A	5
HOTELLERIE RESTAURATION OPT B	20
INDUSTRIALISATION PRODUITS MECANIQUES	5
INDUSTRIE PLASTIC & EUROPLASTIC	5
INDUSTRIES DES MATERIAUX SOUPLES	5
MAINTENANCE DES SYSTEMES	5
METIERS DE L'EAU	5
METIERS DE L'ESTHETIQUE OPT A	5
METIERS DE L'ESTHETIQUE OPT B	5
METIERS DE LA MODE OPT : VETEMENTS	5
METIERS DES SERVICES DE L'ENVIRONNEMENT	5
OPTICIEN LUNETIER	5
SYSTEMES NUMERIQUES OPT A	5
SYSTEMES NUMERIQUES OPT B	5
TECHNICO COMMERCIAL	5
TECHNIQUES PHYSIQUES POUR L'INDUSTRIE ET LE LABORATOIRE	5
TRAVAUX PUBLICS	5

DT	TAUX
PROTHESISTE-ORTHESISTE	50

BMA	TAUX
ART DU BIJOU OPT BIJOUTERIE JOAILLERIE	6
GRAPHISME ET DECOR OPT A	40
GRAPHISME ET DECOR OPT B	40

SESSION 2016 TAUX DE LA SUBVENTION PAR CANDIDAT

BP	TAUX
BOUCHER	20
BOULANGER	15
CARRELAGE MOSAIQUE	60
CHARPENTIER OPT BOIS	55
CHARPENTIER OPT MARINE	70
COIFFURE	20
CUISINIER	45
EQUIPEMENTS SANITAIRES	80
FLEURISTE	100
INSTALLATEUR DEPANNEUR EN FROID ET CLIMATISATION	65
INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS ELECTRIQUES	90
MACON	100
MENUISERIE ALU VERRE	150
MENUISIER	85
METALLIER	38
PEINTURE REVETEMENT	100
PREPARATEUR EN PHARMACIE	5
RESTAURANT	70

BCP	TAUX
ACCOMPAGNEMENT SOINS ET SERVICE A LA PERSONNE	10
AERONAUTIQUE	8
ARTISANAT METIER D'ART OPT COMMUNICATION VISUELLE	10
ARTISANAT METIER D'ART OPT EBENISTE	15
ARTISANAT METIER D'ART OPT ENSEIGNE SIGNALÉTIQUE	20
ARTISANAT METIER D'ART OPT TAPISSIER D'AMEUBLEMENT	40
BIO INDUSTRIES DE TRANSFORMATION	18
COMMERCIALISATION EN SERVICE DE RESTAURANT	30
CUISINE	30
ELECTROTECHNIQUE ENERGIE EQUIPEMENTS COMMUNICANTS	30
ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	5
ETUDE ET DEFINITION DE PRODUITS INDUSTRIELS	10
HYGIENE PROPRES STERILISATION	10
INDUSTRIE DE PROCÉDES	10
METIERS DE LA MODE ET VETEMENTS	3
MISE EN ŒUVRE DES MATERIAUX OPT INDUSTRIES TEXTILES	10
OPTIQUE LUNETTERIE	10
OUVRAGES DU BATIMENT OPT METALLERIE	25
PHOTOGRAPHIE	20
PILOTAGE DE SYSTEMES DE PRODUCTION AUTOMATISEE	5
PLASTIQUES ET COMPOSITES	5
PRODUCTION GRAPHIQUE	10
PRODUCTION IMPRIMEE	10
PROTHESE DENTAIRE	80
REPARATION DES CARROSSERIES	15
SYSTEMES ELECTRONIQUES NUMERIQUES	5
TECHNICIEN CHAUD INDUS	15
TECHNICIEN DU BATIMENT : ORGANISATION ET REA DE GROS ŒUVRE	11
TECHNICIEN EN INSTALLATION DES SYSTEMES ENER ET CLIM	15
TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR	40

BTN	TAUX
HOTELLERIE RESTAURATION	38

SESSION 2016 TAUX DE LA SUBVENTION PAR CANDIDAT

CAP	TAUX
AGENT POLYVALENT DE RESTAURATION	20
ART ET TECHNIQUE DE LA BIJOUTERIE JOAILLERIE	20
ARTS DE LA RELIURE	30
ASSISTANT TECHNIQUE EN MILIEU FAMILIALE ET COLLECTIVITE	6
BOUCHER	50
BOULANGER	15
CARRELEUR MOSAISTE	70
CHARPENTIER BOIS	15
CHOCOLATIER CONFISEUR	15
CONSTRUC CANALISATION TP	50
CONSTRUCTEUR BOIS	15
COUVREUR	50
CUISINE	25
DECORATION EN CERAMIQUE	8
DOREUR A LA FEUILLE ORNEMANISTE	17
EBENISTE	29
EMPLOYE TECHNIQUE DE LABORATOIRE	10
ENCADREUR	30
ESTHETIQUE COSMETIQUE SOIN CONSEIL EP2-3	5
FERRONNIER	14
FLEURISTE	26
FROID ET CLIMATISATION	30
GESTION DECHETS, PROPRETE URBAINE	5
HORLOGERIE	11
INSTALLATEUR SANITAIRE	30
INSTALLATEUR THERMIQUE	20
MACON	70
MAINT MATERIELS PARC & JARDINS	8
MAINT MAT TRACTEURS & MATERIELS AGRIC	8
MAINTENACE DE BATIMENTS DE COLLECTIVITES EP2	15
MAROQUINERIE	15
MENUISIER FABRICANT DE MOBILIER ET AGENCEMENT	15
METIER DE LA MODE «VETEMENT FLOU »	30
MENUISIER ALUMINIUM VERRE	90
MENUISIER INSTALLATEUR	20
MODELE MOULES CERAMIQUES	11
MONTEUR EN ISOLATION THERMIQUE ET ACCOUSTIQUE	80
ORTHO-PROTHESISTE	15
PATISSIER	15
PEINTRE APPLICATEUR DE REVETEMENT	100
PEINTURE EN CARROSSERIE	30
PETITE ENFANCE EP1 AET B-EP3	5
PLATRIER PLAQUISTE	25
PREP & REALI D'OUVRAGES ELECTRIQUES	10
REALISATION EN CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE	15
REPARATION DES CARROSSERIES	15
RESTAURANT	30
SERIGRAPHIE INDUSTRIELLE	20
SERRURIER METALLIER	10
SERVICE EN BRASSERIE CAFE	10
SERVICE HOTELIER	10
SIGNALETIQUE ENSEIGNE ET DECOR	20
TAPISSIER TAP D'AMEUBLEMENT DECOR	20
TAPISSIER TAPISSIERE D'AMEU SIEG	80
TOURNAGE EN CERAMIQUE	10

SESSION 2016 TAUX DE LA SUBVENTION PAR CANDIDAT

BEP	TAUX
ACCOMPAGNEMENT SOINS & SERVICES A LA PERSONNE	8
AMENAGEMENT FINITION	20
AUXILIAIRE EN PROTHESE DENTAIRE	30
BOIS OPT MENUISERIE AGENCEMENT	30
ELECTROTECHNIQUE ENERGIE EQUIPEMENT COMMUNICANTS	10
FROID ET CONDITIONNEMENT DE L'AIR	25
INST DES SYSTEMES ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES	10
RESTAURATION	28
RESTAURATION OPT Cuisine	20
OPTIQUE LUNETTERIE	12
REALISATION DU GROS OEUVRE	80
REALISATION OUVRAGE DE METALLERIE DU BATIMENT	10

MC V	TAUX
AIDE A DOMICILE	5
BOULANGERIE S PECIALISEE	15
CUISINIER EN DESSERTS DE RESTAURANT	15
EMPLOYE BARMAN	10
EMPLOYE TRAITEUR	20
MAINT DES SYSTEMES EMBARQUES DE L'AUTO	15
PATIS GLAC CHOC CONF SPEC	15